

Les Tours de Bab-El-Oued

1 Le Bon Temps

J'me souviens mon père parlait
Dans la défense passive
Pendant qu' ma mère étendait
Sur un fil la lessive
Je revois les draps tout blancs
Dans un ciel si bleu
J'étais même c'était l' bon temps
Et j'étais heureux

Les deux pieds dans l'eau de la
Colline aux couleurs lilas

J' me souviens du sifflement
Des bombes sur la ville
Paraît qu' c'était les all' mandis
Qui f' saient les imbéciles
Et d'une cave au sous-sol
Où je partageais
La frousse avec les bestioles
Que je délogeais

Les deux pieds dans l'eau de la
Colline aux couleurs lilas

J' me souviens dans les gravats
Des maisons démolies
Je jouais au p' tit soldat
Avec ma panoplie
Je rêvais d'être aviateur

Et de canarder
L'école et le directeur
Pour mieux galvauder

Les deux pieds dans l'eau de la
Colline aux couleurs lilas

J' me souviens parlant à peine
Je ne comprenais pas
Qu' le monde avait de la peine
Et les chiens et les chats
J'pensais qu' c'était naturel
Que pour mieux manger
Fallait que les sentinelles
Pouss'nt dans les vergers

Les deux pieds dans l'eau de la
Colline aux couleurs lilas

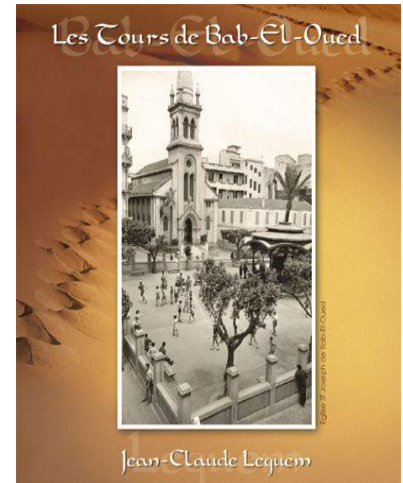
J' me souviens on entendit
J' me souviens on entendit

La radio un matin
Chanter la fin d' la folie
J' revois mon frèr' marin
Retrouver le cœur battant
Ma mèr' sur l' palier
C'était fini le bon temps...
D' couper des lauriers

Les deux pieds dans l'eau de la
Colline aux couleurs lilas

Passe le temps d'un sourire
Dix années de répit
Le temps de la reblanchir
Adieu notre Algérie
Faut-il que l'on se souviene
Des meilleurs moments
Quand nos fantômes reviennent
En chantant gaiement

Les deux pieds dans l'eau de la
Colline aux couleurs lilas



<http://www.jcleguem.net>

Tous droits réservés

Merci d'avoir acheté cette audio, cette enregistrement bénéficie d'une protection numérique au titre de la législations sur la propriété intellectuelle. Utiliser Internet pour diffuser des enregistrements protégés, distribuer des copies, et prêter des audios à des tiers pour qu'ils les copient constituent des actes illégaux qui vont à l'encontre des intérêts et des droits des personnes impliquées dans la création des œuvres musicales (les artistes notamment). De tels agissements s'apparentent purement et simplement à du « vol ». La loi prévoit des sanctions civiles et pénales sévères en cas de reproduction, communication et mise à disposition du public d'enregistrement musicaux sans autorisation.

IDDN.FR.010.0105756.000.R.C.2005.035.42000

Contact avec
jean-claude.leguem@wanadoo.fr

Texte & Musique de Jean-Claude LEGUEM